

A la Rochelle, le 29 novembre 2023

PROCÈS-VERBAL

de la Commission Nautique Locale chargée d'émettre un avis sur

la pose d'enregistreurs acoustiques pour l'enregistrement des bruits sous-marins autour du projet AO7 et son raccordement

La séance est ouverte à 14h39.

Ce jour, le 29 novembre 2023, sous la présidence de M. Christophe MANSON, délégué à la mer et au littoral, s'est réunie la Commission nautique locale chargée d'émettre un avis sur : le projet pose d'enregistreurs acoustiques pour l'enregistrement des bruits sous-marins autour du projet AO7 et son raccordement.

Après débat, les observations de la commission nautique locale sont les suivantes :

Avis favorable pour l'ensemble du projet avec adoption des points H et I proposés par le CDPMEM 17.
La position B reçoit un avis défavorable de la part des représentants des pêcheurs, celle-ci doit faire l'objet d'un échange entre SETEC et le CDPMEM17 pour trouver une position intermédiaire; avis favorable de la CNL sous réserve de ce compromis.

La séance est close à 15h05

Signature des membres

Les membres de droit

Le président
Christophe MANSON
Signé

**Le représentant du Directeur
Départemental des Territoires
et de la Mer**
François AMAUDRIC DU CHAFFAUT
Signé

**Le représentant du parc
naturel marin**
Ronan LUCAS
Absent

Les membres temporaires

Jean-Jacques COUDRAY
Signé

Timothée PONROY
Signé

Eric BLANC
Excusé

Damien COURCAUD
Excusé

Benoît DURIVAUD
Absent

Les membres suppléants

Pascal POTIER
Signé

Alexandre BACHY

Jean-Claude DI FUSCO
Signé

Philippe MICHEAU
Excusé

Philippe MORANDEAU
Absent